

N A T O



O T A N

P R E S S S E R V I C E

S E R V I C E D E P R E S S E

OTAN/NATO, 1110 Bruxelles ■ Téléphone : 41.00.40 - 41.44.00 - 41.44.90

COMMUNIQUE DE PRESSE M-DPC-1(72)6

Pour diffusion immédiate
24 mai 1972

COMMUNIQUE FINAL

Le Comité des plans de défense de l'Organisation du Traité de l'Atlantique Nord a tenu sa session ministérielle de printemps à Bruxelles le mercredi 24 mai 1972.

2. Les ministres ont entendu un exposé sur la situation militaire actuelle des forces du Pacte de Varsovie. Ils ont noté le nouvel accroissement du potentiel soviétique, tant nucléaire que classique, l'extension donnée par l'URSS au déploiement de ses forces navales dans le monde entier, dont elle augmente en outre l'aptitude d'ensemble au combat, ainsi que la modernisation et le renforcement de ses forces terrestres et aériennes. Dans ces conditions, ils ont jugé que la défense de l'OTAN devait continuer à fournir une dissuasion efficace et réaliste contre toutes les formes d'agression et assurer une position de défense solide au départ de laquelle peut être négociée une détente authentique et durable. Dans ce contexte, les ministres ont une nouvelle fois réaffirmé le principe de la déclaration faite à Reykjavik en juin 1968, à savoir que le potentiel militaire global de l'OTAN ne devrait pas être réduit, sauf dans le cadre de réductions de forces mutuelles, équilibrées en importance et dans le temps.

3. Les ministres ont réaffirmé le vif intérêt qu'ils portent à la question des réductions de forces mutuelles et équilibrées et à ses incidences sur l'ensemble de la sécurité militaire de l'Alliance.

4. Les ministres ont examiné l'état d'avancement des plans de défense au sein de l'Alliance, en s'intéressant particulièrement à l'exécution progressive des recommandations formulées dans le rapport de Décembre 1971 sur les suites données à l'Etude des Problèmes de Défense de l'Alliance au cours des années 1970 (AD 70) en vue de renforcer la position de défense de l'OTAN pendant la présente décennie; ils ont exprimé leur satisfaction devant les mesures déjà prises par les pays sur un certain nombre de ces recommandations afin de réaliser de nouveaux progrès vers le "concept de la force globale", c'est-à-dire vers la coordination la plus étroite et la mieux équilibrée de tous les éléments qui constituent la défense de l'OTAN.

5. Les ministres ont été informés des réalisations poursuivies par les pays de l'Eurogroupe dans le cadre de l'OTAN. Ils se sont félicités de l'étendue du travail effectué pour mettre à exécution le programme européen d'amélioration de la défense ainsi que des progrès acquis, en particulier en ce qui concerne une coopération accrue en matière d'équipement, afin de tirer un meilleur parti collectif des ressources que les pays membres de l'Alliance consacrent à la défense.

6. Les ministres ont pris note des objectifs de forces établis pour les pays membres et pour l'ensemble de l'Alliance pour la période 1973-1978 et qui furent approuvés en début d'année. La réalisation de ces objectifs constituerait un progrès important dans l'exécution du programme AD 70; les ministres ont par conséquent souligné que les pays membres tiendront le plus grand compte possible de ces objectifs en établissant leurs plans nationaux. A cet égard, ils ont réaffirmé que le but des Alliés devrait être d'affecter à la défense, lorsque leur situation économique le leur permettra, une proportion stable, et si possible plus importante, de leurs ressources nationales croissantes.

7. Les ministres ont discuté de la présence constante et importante de forces maritimes soviétiques en Méditerranée orientale et dans les eaux du nord de l'Europe. Ils ont également pris note de l'activité de plus en plus grande dont témoignent les déploiements de ces forces dans la Méditerranée occidentale et dans tout l'Atlantique. Ils ont pris note des progrès réalisés au sujet de mesures à prendre pour rencontrer l'expansion soviétique dans ces zones et ont décidé de poursuivre leurs efforts sur d'autres mesures.

8. Le Commandant suprême allié de l'Atlantique a présenté un exposé au nom des trois Grands Commandements de l'OTAN sur l'exercice de grande envergure "STRONG EXPRESS" qui aura lieu cette année en automne. Onze pays de l'OTAN fourniront des forces comprenant notamment des unités navales, amphibies et aériennes ainsi que la Force Mobile du Commandement Allié en Europe. Le but de cet exercice sera de mettre à l'épreuve et de développer l'aptitude de l'OTAN à riposter rapidement et à mettre promptement des renforts en place de façon à affermir la position de défense de l'OTAN en cas de crise.

9. Les ministres ont pris note de l'évolution satisfaisante des plans relatifs au Système de télécommunications intégré de l'OTAN.

10. Le Comité des plans de défense se réunira en session ministérielle, à Bruxelles, en décembre 1972.